

SARL INVESTALP
9 boulevard du Semnoz – SEYNOD
74 600 ANNECY
Capital : 1 000 000 euros
RCS ANNECY TGI 491 400 230

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars,

Monsieur Patrick VINCENT,
9 boulevard du Semnoz – 74600 SEYNOD,

Associé unique de la Société (ci-après désignée l'« **Associé Unique** »).

Invité par le gérant de la Société à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports de gestion sur les comptes sociaux
- Rapport de gestion sur les comptes consolidés
- Rapport du CAC sur les comptes sociaux et consolidés au 30/09/25
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 et quitus au gérant
- Proposition et Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Connaissance prise des documents suivants qui lui ont été préalablement communiqués :

- le rapport de gestion du gérant de la Société sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé
- le rapport spécial du gérant de la Société sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 30 septembre 2025
- le texte des décisions proposées

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du gérant et pris connaissance du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au gérant, de l'exécution de son mandat exercé au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte et approuve (i) que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, d'un montant de 18 154 euros correspondant à divers amortissements excédentaires, et (ii) l'impôt théorique supporté par la Société en raison de ces dépenses et charges non déductibles.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport spécial du gérant sur les conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport, et approuve et/ou prend acte des conventions intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2025, savoir :

➤ Conventions anciennes :

- Au cours de l'exercice écoulé, la Société détenait des participations dans le capital social des sociétés mentionnées dans le tableau ci-dessous. Le compte courant d'associé ouvert au nom de la Société, dans les comptes de chacune de ces dites sociétés a été rémunéré au taux de 2.50 % au titre de l'exercice écoulé.

Le tableau ci-dessous indique pour chacune desdites sociétés concernées le solde du compte courant d'associé de la Société au 30 septembre 2025 ainsi que le montant total des intérêts produits par ledit compte au titre de l'exercice écoulé (en produits pour la Société), à savoir :

	SOLDE 30/09/25	INTERETS	TAUX
SNC 71 AVENUE MERMOZ	1 803 522.78	-	
SNC ANNECY FIER	-	1 724.59	2.50%
SCI BEAUMONT GRANDE RUE	867 852.16	17 088.48	2.50%
SNC BESANCON SAINT CLAUDE	207 000.00	4 437.95	2.50%
SNC CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE	-	133.36	2.50%
SCI CRAN BEAUSOLEIL	13 000.00	325.00	2.50%
SNC CRANVES SALES	575 000.00	14 375.00	2.50%
SCI INVESTALP IMMO	186 459.00	4 661.48	2.50%
SNC IS FONCIERE	289 451.57	2 919.46	2.50%
SCI LYON LACASSAGNE 2018	-	1 232.55	2.50%
SCI MONTPELLIER CARDAIRE	-	-	
SAS SOGERIM	2 388.00	32.39	2.50%
SCI THONON LEMAN	-	-	
SCI VILLA VERDE	922 261.98	21 156.95	2.50%
SCI VILLE LA GRAND PONT NEUF	1 305 150.00	32 628.75	2.50%
SCI ANNEMASSE VALLEES	-	180.89	2.50%
SNC ANNEMASSE PAUL BERT	-	335.34	2.50%

SCI CRUSEILLES GRANDCHAMPS	-	-	
SNC CRUSEILLES NATURA	-	377.57	2.50%
SCI ELEGANCE 2021	505 733.94	11 462.29	2.50%
SCI ELEGANCE 2022	310 425.19	5 227.09	2.50%
SNC MARCY PIERRES ROUGES	524 886.54	7 805.61	2.50%
SNC GERIN CARNOT	2 400.00	-	
SCI FLOOR BEGUIN	4 800.00	120.00	2.50%
SCI ORNEX	- 6000.00	-	2.50%
SCI MDPV	428 602.28	-	
SCCV ANNECY GENEVE 2025	750 000.00	308.22	2.50%
SCI VILLENEUVE MIREVAL	-	-	
SCI VIRE MOULIN 2015	55 961.51	1 399.04	2.50%

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition faite par le gérant, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 30 septembre 2025 s'élevant à 949 581.09 euros de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE.....949 581.09 euros

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 949 581.09 euros

Affectation aux comptes :

- Autres réserves soit 250 000.00 euros
 - « Report à nouveau » soit..... 699 581.09 euros
 lequel poste créditeur est porté à la somme de 15 388 672.37 € + 699 581.09 € = 16 088 253.46 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 17 688 253.46 euros, dont 1 000 000 euros de capital social.

Par application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte et constate que la Société a distribué les sommes suivantes, à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents.

Exercice	Montant des dividendes	Taux de l'abattement	Mt des revenus éligibles à l'abattement
30/09/2022	225 000,00	40,00%	225 000,00
30/09/2023	250 000,00	40,00%	250 000,00
30/09/2024	250 000,00	40,00%	250 000,00

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités prescrites par la réglementation en vigueur et se rapportant aux décisions ci-dessus prises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique pour servir et valoir ce que de droit.

L'Associé Unique

Monsieur Patrick VINCENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Vincent', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop at the beginning and a long horizontal stroke extending to the right.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL



INVESTALP

9 Boulevard du Semnoz

74000 ANNECY

Plaquette

Comptes annuels

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

contact@fbo-associes.com

20 Rue du Chasnot - 25000 BESANCON

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne
Franche-Comté

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Sommaire

1	Comptes annuels	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (détail)	8
1.5	Bilan passif (détail)	10
1.6	Compte de résultat (détail)	12
1.7	Annexe	14
2	Déclaration et liasse fiscale	30
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	31
2.2	2065 Bis - Annexe 2065	33
2.3	2050 Bilan actif	34
2.4	2051 Bilan passif	35
2.5	2052 Compte de résultat	36
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	37
2.7	2054 Immobilisations	39
2.8	2055 Amortissements	40
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	41
2.10	2057 Etat des créances et dettes	43
2.11	2058-A Détermination résultat fiscal	44
2.12	2058-B Déficit provisions non déductibles	45
2.13	2058-B Provisions non déductibles	46
2.14	2058-C Affectation du résultat et renseignements divers	47
2.15	2059-A Détermination PMV	48
2.16	2059-B Affectation PVCT	50
2.17	2059-C Suivi MVL	51
2.18	2059-D Affectation PVLT	52
2.19	2059-E Détermination VA produite	53
2.20	2059-F Capital social	54
2.21	2059-G Filiales	55

Comptes annuels

Actif		Au 30/09/2025			Au 30/09/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	103 000	38 475	64 525	89 811
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	103 000	38 475	64 525	89 811
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	612 283		612 283	640 693
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	612 283		612 283	640 693
Total de l'actif immobilisé		715 283	38 475	676 808	730 505
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	63 966		63 966	39 732
	Autres créances	9 246 863		9 246 863	8 566 726
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	9 310 829		9 310 829	8 606 459
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	4 830 532		4 830 532	5 658 207
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	4 837 117		4 837 117	3 289 243
	TOTAL	9 667 649		9 667 649	8 947 450
Charges constatées d'avance		418		418	996
Total de l'actif circulant		18 978 898		18 978 898	17 554 906
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		19 694 181	38 475	19 655 706	18 285 412
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 30/09/2025	Au 30/09/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	250 000	
	Report à nouveau	15 388 672	14 735 185
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	949 581	1 153 486
	Situation nette avant répartition	17 688 253	16 988 672
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		17 688 253	16 988 672
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	1 451 362	968 744
	Provisions pour charges		
Total		1 451 362	968 744
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 848	47 620
	Emprunts et dettes financières divers (3)	10 258	4 916
	Total	46 107	52 536
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 424	25 589
	Dettes fiscales et sociales	85 296	73 848
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990	990
Autres dettes	Autres dettes	358 271	175 030
	Instruments de trésorerie		
	Total	469 983	275 458
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes et des produits constatés d'avance		516 090	327 994
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		19 655 706	18 285 412
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	22 945	35 296
	à moins d'un an	493 145	292 698
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

	France	Exportation	Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services	266 212		266 212	261 264
Chiffre d'affaires net	266 212		266 212	261 264
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			58 705	1 004 234
Autres produits			0	0
		Total	324 919	1 265 498
Charges d'exploitation (2)				
Marchandises Achats				
Variation de stocks				
Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (3)			144 609	75 550
Impôts, taxes et versements assimilés			797	1 564
Salaires et traitements			274 880	264 398
Charges sociales				
Dotations		amortissements	25 286	11 620
d'exploitation		provisions		
		sur immobilisations		
		sur actif circulant		
		pour risques et charges		
Autres charges			541 323	598 277
			5 759	1
		Total	992 657	951 412
		Résultat d'exploitation	A	
			-667 737	314 085
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée		B	943 983	656 613
Perte supportée ou bénéfice transféré		C		-48 539
Produits financiers de participations (4)				
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
Autres intérêts et produits assimilés (4)			403 316	449 758
Reprises sur provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total	403 316	449 758
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (5)			867	1 823
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total	867	1 823
		Résultat financier	D	
			402 448	447 934
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	
			678 694	1 370 094

		Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	317 441	39 155
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	317 441	39 155
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 390	37 655
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	30 390	37 655
Résultat exceptionnel		F	
		287 051	1 500
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		16 165	218 108
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		949 581	1 153 486
(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont produits concernant les entités liées		127 932	161 094
(5) Dont intérêts concernant les entités liées		36	

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Bilan Actif		30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
Autres immobilisations corporelles		103 000,44	108 699,24	-5 698,80	-5.24
21810000	INSTALLATIONS GÉNÉRALES	0,00	3 900,00	-3 900,00	-100
21820000	MATÉRIEL DE TRANSPORT	100 816,01	100 816,01	0,00	
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 184,43	3 983,23	-1 798,80	-45.16
Amort. prov. autres immob. corporelles		-38 475,44	-18 887,26	-19 588,18	-103.71
28181000	AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GÉNÉRALES	0,00	-3 900,00	3 900,00	100
28182000	AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	-36 291,01	-11 087,00	-25 204,01	-227.33
28183000	AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	-2 184,43	-3 900,26	1 715,83	43.99
Total Immobilisations corporelles		64 525,00	89 811,98	-25 286,98	-28.16
Autres participations		612 283,22	640 693,22	-28 410,00	-4.43
26100000	SOGERIM SAS	393 963,22	393 963,22	0,00	
26100001	FLOOR BEGUIN	240,00	240,00	0,00	
26100002	GERIN CARNOT	240,00	240,00	0,00	
26100003	VILLA GARDEN 2013	0,00	390,00	-390,00	-100
26100004	INVESTALP IMMO	990,00	990,00	0,00	
26100005	VIRE MOULIN 2015 SCI	390,00	390,00	0,00	
26100007	71 AVENUE MERMOZ	590,00	590,00	0,00	
26100008	CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016	390,00	390,00	0,00	
26100009	CRUSEILLES NATURA 2016	420,00	420,00	0,00	
26100010	IS FONCIERE 2017	900,00	900,00	0,00	
26100012	VILLENEUVE MIREVAL 2018	440,00	440,00	0,00	
26100013	MONTPELLIER CARDAIRE 2018	840,00	840,00	0,00	
26100014	ANNEMASSE VALLEES 2018	380,00	380,00	0,00	
26100015	LYON LACASSAGNE 2018	570,00	570,00	0,00	
26100017	ANNEMASSE PAUL BERT 2019	500,00	500,00	0,00	
26100018	ANNECY FIER 2019	660,00	660,00	0,00	
26100019	CASTELNAU AV. EUROPE 2020	590,00	590,00	0,00	
26100020	ORNEX SUD 2019	490,00	490,00	0,00	
26100021	BESANCON SAINT CLAUDE 2020	590,00	590,00	0,00	
26100022	ELEGANCE 2021	390,00	390,00	0,00	
26100023	VILLA VERDE 2021	990,00	990,00	0,00	
26100024	BEAUMONT GRANDE RUE 2022	990,00	990,00	0,00	
26100025	MDPV 2021	200 400,00	200 400,00	0,00	
26100026	ELEGANCE 2022	390,00	390,00	0,00	
26100027	CRANVES SALES NUSSANCE 2022	990,00	990,00	0,00	
26100028	VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022	990,00	990,00	0,00	
26100029	ESCORIAL	0,00	30 000,00	-30 000,00	-100
26100030	CRAN BEAUSOLEIL 2023	990,00	990,00	0,00	
26100031	THONON LEMAN 2023	990,00	990,00	0,00	
26100032	MARCY PIERRES ROUGES 2025	990,00	0,00	990,00	NS
26100033	ANNECY GENEVE 2025	990,00	0,00	990,00	NS
Total Immobilisations financières		612 283,22	640 693,22	-28 410,00	-4.43
TOTAL Actif immobilisé		676 808,22	730 505,20	-53 696,98	-7.35

Clients et comptes rattachés		63 966,43	39 732,72	24 233,71	60.99
41110000	CLIENTS	39 267,67	27 618,05	11 649,62	42.18
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	24 698,76	12 114,67	12 584,09	103.87
Autres créances		9 246 863,09	8 566 726,48	680 136,61	7.94
44400000	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	201 943,00	140 272,00	61 671,00	43.97
44566110	TVA DED SUR BIENS ET SERVICES	1 359,88	11 190,74	-9 830,86	-87.85
44566800	TVA SUR ACQUIS INTRACOM	14 640,00	0,00	14 640,00	NS
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	3 051,11	3 020,00	31,11	1.03
45110000	SOGERIM SAS	2 388,00	1 000 000,00	-997 612,00	-99.76
45118320	AVANCE ESCORIAL	0,00	700 008,00	-700 008,00	-100
45170000	GROUPE INTERETS A RECEVOIR	270 874,15	304 927,02	-34 052,87	-11.17
45520000	INVESTALP IMMO SCI	186 459,00	186 459,00	0,00	

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Bilan Actif		30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
45800050	FLOOR BEGUIN	4 800,00	4 800,00	0,00	
45800220	GERIN CARNOT	2 400,00	0,00	2 400,00	NS
45800300	VIRE MOULIN 2015	55 961,51	55 961,51	0,00	
45800440	71 AVENUE MERMOZ	1 803 522,78	1 654 898,30	148 624,48	8.98
45800540	IS FONCIERE	289 451,57	295 106,00	-5 654,43	-1.92
45800640	LYON LACASSAGNE 2018	0,00	69 400,00	-69 400,00	-100
45800670	ANNEMASSE PAUL BERT 2019	0,00	124 200,00	-124 200,00	-100
45800700	BESANCON SAINT-CLAUDE	207 000,00	50 000,00	157 000,00	314
45800730	SCI ELEGANCE 2021	505 733,94	398 632,00	107 101,94	26.87
45800740	VILLA VERDE	922 261,98	750 000,00	172 261,98	22.97
45800750	MD PV	428 602,28	394 026,63	34 575,65	8.77
45800760	VILLE LA GRAND PONT NEUF	1 305 150,00	1 305 150,00	0,00	
45800770	BEAUMONT GRANDE RUE	867 852,16	450 000,00	417 852,16	92.86
45800780	CRANVES SALES NUSSANCES	575 000,00	575 000,00	0,00	
45800790	CRAN BEAUSOLEIL	13 000,00	13 000,00	0,00	
45800800	ELEGANCE 2022	310 425,19	80 675,28	229 749,91	284.78
45800810	MARCY PIERRES ROUGES 2025	524 886,54	0,00	524 886,54	NS
45800820	ANNECY GENEVE 2025	750 000,00	0,00	750 000,00	NS
46700000	AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	100,00	0,00	100,00	NS
Total Créances		9 310 829,52	8 606 459,20	704 370,32	8.18
Valeurs mobilières de placement		4 830 532,46	5 658 207,20	-827 674,74	-14.63
50810000	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 080 532,46	1 658 207,20	1 422 325,26	85.77
50820000	CPTÉ C.A.T PLACEMENT BECM	750 000,00	3 000 000,00	-2 250 000,00	-75
50830000	CPTÉ DAT ARKEA	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
Disponibilités		4 837 117,47	3 289 243,66	1 547 873,81	47.06
51210000	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	30 802,97	83 127,54	-52 324,57	-62.94
51211000	CRÉDIT AGRICOLE SAVOIE DAT	4 750 000,00	3 000 000,00	1 750 000,00	58.33
51213000	BECM	4 270,60	28 122,35	-23 851,75	-84.81
51214000	ARKEA	10 212,30	12 104,13	-1 891,83	-15.63
51870000	INTÉRÊTS COURUS À RECEVOI	41 831,60	165 889,64	-124 058,04	-74.78
Total Divers		9 667 649,93	8 947 450,86	720 199,07	8.05
Charges constatées d'avance		418,71	996,82	-578,11	-58
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	418,71	996,82	-578,11	-58
Total Actif circulant		18 978 898,16	17 554 906,88	1 423 991,28	8.11
TOTAL ACTIF		19 655 706,38	18 285 412,08	1 370 294,30	7.49

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Bilan Passif	30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
Capital	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
10130000 CAPITAL	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
Réserve légale	100 000,00	100 000,00	0,00	
10610000 RÉSERVE LÉGALE	100 000,00	100 000,00	0,00	
Autres réserves	250 000,00	0,00	250 000,00	NS
10680000 AUTRES RÉSERVES	250 000,00	0,00	250 000,00	NS
Report à nouveau	15 388 672,37	14 735 185,53	653 486,84	4.43
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	15 388 672,37	14 735 185,53	653 486,84	4.43
Résultat de l'exercice	949 581,09	1 153 486,84	-203 905,75	-17.68
Résultat de l'exercice	949 581,09	1 153 486,84	-203 905,75	-17.68
Capitaux propres	17 688 253,46	16 988 672,37	699 581,09	4.12
Provisions pour risques	1 451 362,24	968 744,84	482 617,40	49.82
15180000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	1 451 362,24	968 744,84	482 617,40	49.82
Provisions	1 451 362,24	968 744,84	482 617,40	49.82
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit	35 848,54	47 620,44	-11 771,90	-24.72
16400000 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	35 296,08	47 122,63	-11 826,55	-25.1
16884100 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLIS	342,45	457,81	-115,36	-25.2
51860000 AGIOS COURUS	210,01	40,00	170,01	425.03
Emprunts et dettes financières divers	10 258,99	4 916,40	5 342,59	108.67
45180000 GROUPE INTERETS COURUS	36,99	0,00	36,99	NS
45510000 C/C PATRICK VINCENT	4 222,00	4 222,00	0,00	
45800410 MARCY COLOMB 2016	0,00	694,40	-694,40	-100
45800710 ORNEX	6 000,00	0,00	6 000,00	NS
Emprunts et dettes assimilées	46 107,53	52 536,84	-6 429,31	-12.24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 424,74	25 589,16	-164,42	-0.64
40110000 FOURNISSEURS	7 257,41	5 669,16	1 588,25	28.02
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	18 167,33	18 120,00	47,33	0.26
45160000 SOGERIM DIVERS	0,00	1 800,00	-1 800,00	-100
Dettes fiscales et sociales	85 296,73	73 848,87	11 447,86	15.5
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	55 000,00	55 000,00	0,00	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHARGES À PAYER	4 857,00	3 562,00	1 295,00	36.36
44551000 TVA A DECAISSER	96,00	8 181,00	-8 085,00	-98.83
44571800 TVA SUR ACQUIS INTRACOM	14 640,00	0,00	14 640,00	NS
44572100 TVA COLLECTÉE A 20%	6 640,55	4 603,01	2 037,54	44.27
44587000 TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	3 571,18	2 019,11	1 552,07	76.87
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	492,00	483,75	8,25	1.71
Dettes sur immob. et comptes rattachés	990,00	990,00	0,00	
26900000 VERST.RESTANT À EFFECT.S/TIT.N/LIB.	990,00	990,00	0,00	
Autres dettes	358 271,68	175 030,00	183 241,68	104.69
41980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES À ACCORDER	3 271,68	0,00	3 271,68	NS

Bilan passif (détail)

Bilan Passif		30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
45700000	ASSOCIÉS - DIVIDENDES À PAYER	355 000,00	175 000,00	180 000,00	102.86
46700000	AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	0,00	30,00	-30,00	-100
	Dettes	469 983,15	275 458,03	194 525,12	70.62
Dettes et produits constatés d'avance		516 090,68	327 994,87	188 095,81	57.35
Total du Passif		19 655 706,38	18 285 412,08	1 370 294,30	7.49

Compte de résultat (détail)

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Compte de résultat		30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
Production vendue (services)		266 212,89	261 264,08	4 948,81	1.89
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	240 000,00	240 000,00	0,00	
70600010	PRESTATION GERANCE	5 729,49	4 979,48	750,01	15.06
70610000	PREST. SOGERIM PART VARIABLE	20 483,40	16 284,60	4 198,80	25.78
<i>Chiffre d'affaires net</i>		<i>266 212,89</i>	<i>261 264,08</i>	<i>4 948,81</i>	<i>1.89</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges		58 705,91	1 004 234,13	-945 528,22	-94.15
78150000	REPRIS.PROV°RISQUES & CHARGES	58 705,91	1 004 234,13	-945 528,22	-94.15
Autres produits d'exploitation		0,96	0,12	0,84	700
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,96	0,12	0,84	700
<i>Produits d'exploitation</i>		<i>324 919,76</i>	<i>1 265 498,33</i>	<i>-940 578,57</i>	<i>-74.32</i>
Autres achats et charges externes		144 609,14	75 550,30	69 058,84	91.41
60614000	CARBURANT	2 902,54	4 369,84	-1 467,30	-33.58
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN,PETIT EQUIP.	132,50	418,10	-285,60	-68.31
60632000	PETIT MATERIEL	0,00	1 254,90	-1 254,90	-100
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	154,75	47,19	107,56	227.93
61100000	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	4 166,67	4 166,67	0,00	
61352000	LOCAT° MATÉRIEL TRANSPORT	0,00	8 848,73	-8 848,73	-100
61552000	ENTRET. MATERIEL DE TPT	1 754,02	566,60	1 187,42	209.57
61611000	ASSURANCES	4 022,19	3 557,42	464,77	13.06
61810000	DOCUMENTATION	110,00	0,00	110,00	NS
62200000	RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	73 200,00	0,00	73 200,00	NS
62262000	HONOR. EXPERT-COMPTABLE	15 100,00	11 790,00	3 310,00	28.07
62263000	HONORAIRES COMM.AUX CAC	29 182,75	30 483,30	-1 300,55	-4.27
62268000	HONORAIRES DIVERS	1 500,00	1 500,00	0,00	
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	753,45	0,00	753,45	NS
62510000	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	2 088,36	1 333,08	755,28	56.66
62570000	RECEPTIONS	6 898,85	3 805,05	3 093,80	81.31
62620000	TELEPHONE	572,26	846,39	-274,13	-32.39
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	2 070,80	2 563,03	-492,23	-19.21
Impôts, taxes et versements assimilés		797,85	1 564,03	-766,18	-48.99
63511000	CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	653,25	642,50	10,75	1.67
63514000	TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE	100,00	0,00	100,00	NS
63580000	AUTRES DROITS	0,00	877,53	-877,53	-100
63780000	IMPOTS ET TAXES DIVERSES	44,60	44,00	0,60	1.36
Salaires et traitements		274 880,25	264 398,94	10 481,31	3.96
64110000	APPTS GERANT MAJORITAIRE	120 000,00	120 000,00	0,00	
64116000	COTISATIONS SOCIALES GERANT MAJORIT.	114 706,00	106 158,00	8 548,00	8.05
64117000	COT GERANCE MAJOR.PREVOYANCE	17 358,60	15 980,80	1 377,80	8.62
64118000	PRELVT LA MONDIALE CA	22 815,65	22 260,14	555,51	2.5
Dot. amort. sur immobilisations		25 286,98	11 620,32	13 666,66	117.61
68112000	DOT AMORT/IMMOBIL.CORPOREL.	25 286,98	11 620,32	13 666,66	117.61
Dot. prov. pour risques et charges		541 323,31	598 277,40	-56 954,09	-9.52
68150000	DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	541 323,31	598 277,40	-56 954,09	-9.52
Autres charges d'exploitation		5 759,74	1,73	5 758,01	NS
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	5 759,74	1,73	5 758,01	NS
<i>Charges d'exploitation</i>		<i>992 657,27</i>	<i>951 412,72</i>	<i>41 244,55</i>	<i>4.34</i>

Compte de résultat (détail)

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Compte de résultat	30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
Résultat d'exploitation	-667 737,51	314 085,61	-981 823,12	-312,6
Bénéfice attribué ou perte transférée	943 983,68	656 613,62	287 370,06	43,77
75500000 QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN C	943 983,68	656 613,62	287 370,06	43,77
Perte supportée ou bénéfice transféré	0,00	48 539,35	-48 539,35	-100
65500000 QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN C	0,00	48 539,35	-48 539,35	-100
Autres intérêts et produits assimilés	403 316,43	449 758,62	-46 442,19	-10,33
76300000 PRDTS FIN./AVCES GRPE	127 932,01	161 094,73	-33 162,72	-20,59
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	37 787,84	61 097,68	-23 309,84	-38,15
76800010 INTERETS DAT CA	127 906,92	108 844,45	19 062,47	17,51
76800020 INTERETS CAT BECM	82 821,51	104 088,96	-21 267,45	-20,43
76800040 INTERETS DAT ARKEA	26 868,15	14 632,80	12 235,35	83,62
Produits financiers	403 316,43	449 758,62	-46 442,19	-10,33
Intérêts et charges assimilées	867,89	1 823,66	-955,77	-52,41
66100000 CHARGES D'INTÉRÊTS	1 747,57	906,99	840,58	92,68
66150000 INTERETS C/C ASSOCIES	36,99	0,00	36,99	NS
66160000 INTERETS DEBITEURS	-916,67	916,67	-1 833,34	-200
Charges financières	867,89	1 823,66	-955,77	-52,41
Résultat financier	402 448,54	447 934,96	-45 486,42	-10,15
Résultat courant	678 694,71	1 370 094,84	-691 400,13	-50,46
Produits exceptionnels op. capital	317 441,38	39 155,16	278 286,22	710,73
77520000 PRODUIT SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLE	0,00	37 485,16	-37 485,16	-100
77560000 PRODUIT SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	317 441,38	1 670,00	315 771,38	NS
Produits exceptionnels	317 441,38	39 155,16	278 286,22	710,73
Charges exceptionnelles op. capital	30 390,00	37 655,16	-7 265,16	-19,29
67520000 VNC DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	35 985,16	-35 985,16	-100
67560000 VNC DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	30 390,00	1 670,00	28 720,00	NS
Charges exceptionnelles	30 390,00	37 655,16	-7 265,16	-19,29
Résultat exceptionnel	287 051,38	1 500,00	285 551,38	NS
Impôts sur les bénéfices	16 165,00	218 108,00	-201 943,00	-92,59
69500000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	16 165,00	218 108,00	-201 943,00	-92,59
Bénéfice ou perte	949 581,09	1 153 486,84	-203 905,75	-17,68

EURL INVESTALP

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/09/2025

FBO
[& - ASSOCIÉS]

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.2.2	Charges constatées d'avance	8
2.3	Capitaux propres	8
2.3.1	Capital social	8
2.3.2	Variation des capitaux propres	8
2.4	Passifs et provisions	9
2.4.1	Provisions	9
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	10
2.6	Charges à payer	12
2.7	Compte de résultat	12
2.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	12
2.7.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
2.7.3	Opérations faites en commun	13
2.7.4	Résultat financier	13
2.7.5	Résultat exceptionnel	14
3	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	15
3.1	Engagements financiers donnés et reçus	15

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue, en matière de comptabilisation de liquidation de sociétés de construction-vente (SCI/SNC), est la date de l'Assemblée approuvant les comptes de liquidation.

Seules sont exprimés les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	3 900	-	3 900	-
	Matériel de transport	100 816	-	-	100 816
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 983	-	1 799	2 184
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	108 699	-	5 699	103 000
Financières	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	640 693	1 980	30 390	612 283
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	640 693	1 980	30 390	612 283
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	749 392	1 980	36 089	715 284

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	3 900	3 900	-
	Matériel de transport	11 087	25 204	36 291
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 900	83	2 184
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III	18 887	25 287	5 699	38 475
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	18 887	25 287	5 699	38 475

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(+ de 50 % capital détenu)				
SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016 – 39 290 RAINANS	1 000 €	58 420 €	59 %	- 6 048 €
SNC ANNECY FIER 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	39 025 €	66 %	28 452 €
SCCV ANNECY GENEVE 2025 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 358 €	99 %	- 1 358 €
SCI BEAUMONT GRANDE RUE 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 248 854 €	99 %	- 78 543 €
SNC BESANCON SAINT-CLAUDE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 177 002 €	59 %	- 101 818 €
SNC CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	133 316 €	59 %	99 848 €
SCI CRAN BEAUSOLEIL 2023 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 129 991 €	99 %	- 35 193 €
SNC CRANVES SALES NUSSANCE 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 244 388 €	99 %	- 79 769 €
SCI INVESTALP IMMO – 74 000 ANNECY	1 000 €	118 239 €	99 %	22 741 €
SNC IS FONCIERE – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 45 220 €	90 %	- 11 215 €
SCI LYON LACASSAGNE 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	62 245 €	57 %	60 167 €
SNC MARCY PIERRES ROUGES 2025 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 20 317 €	99 %	- 21 317 €
SCI MONTPELLIER CARDAIRE 2018 – 74 000 ANNECY	1 000 €	9 076 €	84 %	5 218 €
SAS SOGERIM – 69 003 LYON	1 000 000 €	4 393 131 €	100 %	338 986 €
SCI THONON LEMAN 2023 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 1 046 €	99 %	- 777 €
SCI VILLA VERDE 2021 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 140 821 €	99 %	- 24 476 €
SCI VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 435 564 €	99 %	- 213 310 €

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(10 à 50% capital détenu)				
SCI ANNEMASSE VALLEES 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	12 885 €	38 %	7 725 €
SNC ANNEMASSE PAUL BERT 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	25 378 €	50 %	- 2 339 €
SCI CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	6 422 €	39 %	5 402 €
SNC CRUSEILLES NATURA 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	367 052 €	42 %	105 415 €
SCI ELEGANCE 2021 - 74 000 ANNECY	1 000 €	82 202 €	39 %	- 84 464 €
SCI ELEGANCE 2022 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 183 271 €	39 %	- 80 063 €
SNC GERIN-CARNOT - 39 290 RAINANS	1 000 €	345 903 €	24 %	- 26 204 €
SCI LE FLOOR BEGUIN - 39 290 RAINANS	1 000 €	- 244 120 €	24 %	- 7 528 €
SCI ORNEX SUD 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	36 952 €	49 %	- 2 394 €
SCI MDPV 2021 - 74 000 ANNECY	501 000 €	353 798 €	40 %	- 30 580 €
SCI VILLENEUVE MIREVAL 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 17 584 €	44 %	28 312 €
SCI VIRE MOULIN 2015 - 74 000 ANNECY	1 000 €	834 987 €	39 %	- 55 578 €

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

	Montants
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	24 699
Autres créances	270 874
Disponibilités	41 831
TOTAL	337 704

2.2.2 Charges constatées d'avance

	Montants
Charges d'exploitation	419
Charges financières	-
Charges exceptionnelles	-
TOTAL	419

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 10 000 titres de 100.00 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	10 000	1 000 000
Mouvements	-	-
Position fin de l'exercice	10 000	1 000 000

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 000 000	-	-	1 000 000
Réserves, primes et écarts	100 000	250 000	-	350 000
Report à nouveau	14 735 186	653 487	-	15 388 672
Résultat	1 153 487	-	203 906	949 581
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	16 988 672	903 487	203 906	17 688 253

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	968 745	541 323	58 706	1 451 362
TOTAL	968 745	541 323	58 706	1 451 362

Les provisions pour risques et charges correspondent aux provisions pour comblement de passif des Sociétés de Construction-Vente.

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	63 966	63 966	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	201 943	201 943
		Taxe sur la valeur ajoutée	19 051	19 051
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	9 025 769	9 025 769	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	100	100	-
	Charges constatées d'avance	419	419	-
	TOTAL	9 311 248	9 311 248	-
Prêts accordés en cours d'exercice				-

Remboursements obtenus en cours d'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	210	210	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	35 639	12 693	22 945	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		25 425	25 425	-	-
Personnel et comptes rattachés		55 000	55 000	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 857	4 857	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 948	24 948	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	492	492	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		990	990	-	-
Groupe et associés		365 259	365 259	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		3 272	3 272	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		516 091	493 145	22 945	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 827
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	4 222

Les dettes auprès du Groupe sont constituées d'avances consenties par les Sociétés du groupe et sont rémunérées au taux de 2.5 %.

2.6 Charges à payer

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	552
Emprunts et dettes financières divers	37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 167
Dettes fiscales et sociales	60 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	3 272
TOTAL	82 377

2.7 Compte de résultat

2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	266 213	-	266 213
Chiffre d'affaires net	266 213	-	266 213

2.7.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	14 590	14 593
Au titre d'autres prestations	-	-
Honoraires totaux	14 590	14 593

2.7.3 Opérations faites en commun

	Bénéfice	Perte
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	943 984	-
Quote-part des Pertes réalisées en commun	-	-

2.7.4 Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Produits financiers de participation	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	403 316	449 759
Reprise sur provisions et transfert de charges	-	-
Total des produits financiers	403 316	449 759
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	868	1 824
Total des charges financières	868	1 824
Résultat financier	402 448	447 935

2.7.5 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	317 441	39 155
Reprises sur provisions et transferts de charge	-	-
Total des produits exceptionnels	317 441	39 155
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 390	37 655
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	30 390	37 655
Résultat exceptionnel	287 051	1 500

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Caution personnelle et solidaire sur emprunt contracté par la SCI INVESTALP IMMO (filiale)	86 839	
Hypothèques	2 996 442	
Promesse d'hypothèque	13 889 024	
Privilège prêteurs de deniers	489 201	
Hypothèque légale de prêteurs de deniers	1 683 000	
Garantie financière d'achèvement		23 476 552
Caution dation		386 100
TOTAL	19 144 506	23 862 652

Déclaration et liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102024	et clos le	30092025
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
EURL INVESTALP			
SIRET	4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
9 Boulevard du Semnoz Seynod 74000 ANNECY			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	39160	Bénéfice imposable à 15%
			42500
			Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas):			
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.00			
Examen de conformité fiscale			
☐ Prestataire de confiance :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FBO & ASSOCIES 20 Rue du Chasnot 25000 BESANCON			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 15012026 Lieu: ANNECY	
		Qualité et nom du signataire: M Patrick VINCENT - Gérant	
		Signature :	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :			

EURL INVESTALP

30/09/2025

LIBELLE	MONTANT
Bénéfice imposable au taux normal de 25 %	39160

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	250 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i		250 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		250 000

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de recus délivrés	

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 9 Boulevard du Semnoz 74000 ANNECY		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6		Néant ☐	
		Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 2 5	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (D)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	612283
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (ID)		BJ	715283
		BK	38475
			676808
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	63966
	Autres créances (3)	BZ	9246863
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	4830532
	Disponibilités	CF	4837117
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	418
	TOTAL (IID)	CJ	18978898
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	19694181
		IA	38475
			19655706
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an *
Clause de réserve de propriété :		CR	

Désignation de l'entreprise		EURL INVESTALP		Néant ☐	
		Exercice N		30092025	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé : 1 000 000 €)	DA	1000000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	250000		
	Report à nouveau	DH	15388672		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	949581		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	17688253	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1451362		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	1451362		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35848		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	10258		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25424		
	Dettes fiscales et sociales	DY	85296		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	990		
	Autres dettes	EA	358271		
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	516090		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19655706		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	493145			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP			Exercice N			Néant ☐		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	266212	FH		FI	266212	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	266212	FK		FL	266212	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	58705		
	Autres produits (1) (11)				FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	324919
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	144609	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	797	
	Salaires et traitements *					FY	274880	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14) *				GA	25286
			-dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	541323
	Autres charges (12)					GE	5759	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	992657
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-667737	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	943983	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	403316	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	403316	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	867	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	867	
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	402448	
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - III - IV - V - VI)						GW	678694	

Désignation de l'entreprise		EURL INVESTALP		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	317441	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	317441	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30390	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	30390	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	287051	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	16165		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1989661		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1040080		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	949581	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	127932
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	36
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.C.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6		obligatoires	A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Détail en annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Exercice N, clos le : 30092025

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	
Valuers comptables des éléments d'actif cédés	3 03 90
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	3 03 90
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	3 17 441
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	3 17 441
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		EURL INVESTALP		30092025		Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Concurremment à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, cessions, apports et versements de poste à poste		
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	LJ		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	3900	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	100816	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3983	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	108699	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	640693	8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IC		IV	
TOTAL IV		LQ	640693	IR		IS	1980	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	749392	OH		OJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par versement de poste à poste		Valeur d'origine des immobilisations diminuée des amortissements et des plus-values		
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		IZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agences, aménagements divers	IU		MM	3900	MN	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	100816
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1798	MT	2184
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	5698	NH	103000	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		OV	
		Autres participations	IO		OX	30390	OY	612283
Autres titres immobilisés		II		OB		OC		
Prêts et autres immobilisations financières		IL		OE		OF		
TOTAL IV		IB		NI	30390	NK	612283	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			IK	36088	OL	715283	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL INVESTALP				30092025				Néant ☐			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RF		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH				
TOTAL I			RK		RM		RN		RO				
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	3900	QE		QF	3900	QG				
	Matériel de transport		QH	11087	QI	25204	QJ		QK	36291			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3900	QM	82	QN	1798	QO	2184			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	18887	QV	25286	QW	5698	QX	38475			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	18887	ØP	25286	ØQ	5698	ØR	38475			
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RN	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	RS	R9	S1	S3	S4						
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9						
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général (non ventilé) (NP + NQ + NR)	NW	Total général (non ventilé) (NS + NT + NU)		NY	Total général (non ventilé) (NW - NY)		NZ						
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP		SR					

Désignation de l'entreprise EURL INVESTALP		30092025		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	1451362
TOTAL II	5Z	541323	58705	58705	1451362
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles titres mis en équivalence titres de participation autres immobilisations financières (1) 	6A	6B	6C	6D	
	6E	6F	6G	6H	
	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	9U	9V	9W	9X	
	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	541323	58705	58705	1451362
Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> d'exploitation financières exceptionnelles 		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.L.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP		30092025		Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	63966	63966			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	201943	201943		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19050	19050		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	9025769	9025769			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	100	100			
	Charges constatées d'avance	VS	418	418			
	TOTAUX		VT	9311248	VU	9311248	VV
RENOIS	(1) Montant des	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	210	210			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	35638	12693	22945		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25424	25424			
Personnel et comptes rattachés		8C	55000	55000			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4857	4857			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	24947	24947			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	492	492			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	990	990			
Groupe et associés (2)		VI	365258	365258			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3271	3271			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	516090	VZ	493145	22945	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	4222	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11826	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise EURL INVESTALP		Exercice N clos le 31/12/2015		
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET ☐ Néant				
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
		WA	949581	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		
	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	18154	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	100	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		
	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	541323	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ		
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *	XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)	I7	16165		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	178142	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
		K7	178142	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8	
	- imposées au taux de 0%		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			
	Plus-values nettes à court terme		WN	
	Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3° et 212 du CGI)	SU		
	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3		
		TOTAL I	WR 1715564	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *		WT	631214	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)		WU	58705	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
		- imposées au taux de 0 %	WH	
		- imposées au taux de 19 %	WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %	IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts			
	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *		ZY		
Majoration d'amortissement *		XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	
		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	
		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	OV	
		S.I.I.C. (art. 208C)	K3	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL		
	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD		
	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y2		
		TOTAL II	XH 1633903	
III. RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI	81660	
	Déficit (II moins I)			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				
RÉSULTAT FISCAL		XN	81660	
		XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP		30092025		Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
Voir annexe ...			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Total des provisions pour risques et charges			541323		58705
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Total des provisions pour dépréciation					
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
Total des charges à payer					
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	541323	YO 58705
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Exercice N clos le : 30092025

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Provision pour comblement de passif	541323	58705
TOTAL		541323	58705
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
Quote-part des résultats déjà imposés		Quote-part des résultats déjà imposés	943983
AN Véhicule	12098		
TOTAL WQ	12098	TOTAL XG	943983

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	14735185	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
			– Autres réserves			ZD	500000				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1153486		Dividendes	ZE	250000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE	250000		Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	16138672		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	15388672				
						TOTAL II	ZH	16138672			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance						YT	4166			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ				
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	119736			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	20706			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	144609			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	653			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	144			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	797			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	51690			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	11173			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *						ØB				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2,50 %			
	– Numéro de centre agréé *				XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				
							Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR			
								1			
RÉGIME DE GROUPE *	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés et Nature		Valeur d'origine ⁽¹⁾	Valeur nette réévaluée ⁽²⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽³⁾	Autres amortissements ⁽⁴⁾	Valeur résiduelle ⁽⁵⁾
I - Immobilisations*	05/01/2015 TRVX PEINTURE BUREAU	3900		3900		
	25/10/2018 APPLE PC PORTABLE MBP 13.3	1798		1798		
	03/10/2023 TITRES ESCORIAL 17 GOLF	30000				30000
	PARTS SCI VILLA GARDEN	390				390
TOTAL		36088		5698		30390

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
I - Immobilisations*						
TOTAL		317441	287051	287051		

* Des explications sur ces valeurs sont données dans la note ann. 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 12,8 % en application des articles 158 bis JA, 208 C et 238 F du CGI

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP					
Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
		Court terme (9)	Long terme (10)		
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
Plus-value taxable à 19 % (1) (11)					
Total des plus ou moins-values nette fiscale		287051			
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)	287051			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)				
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %				
		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Néant ☒

① entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non entières exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes	Σ		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	Σ + 1		
	Σ + 2		
	Σ + 3		
	Σ + 4		
	Σ + 5		
	Σ + 6		
	Σ + 7		
	Σ + 8		
	Σ + 9		
	Σ + 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	Σ				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	Σ + 1				
	Σ + 2				
	Σ + 3				
	Σ + 4				
	Σ + 5				
	Σ + 6				
	Σ + 7				
	Σ + 8				
	Σ + 9				
	Σ + 10				

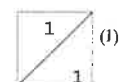
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>EURL INVESTALP</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise: EURL INVESTALP		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 0 1 1 0 2 0 2 4		et clos le: 3 0 0 9 2 0 2 5	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	266212
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	266212
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	0
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	3189
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	141419
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	5759
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	150368
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	115844
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	115844
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	266212
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 4	GZ
Date de cessation	HIR	3 0 / 0 9 / 2 0 2 5	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025

N° SIRET

4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100000
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	100000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille VINCENT Prénom(s) Patrick
 Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100000
 Naissance : Date 05031967 N° Département 88 Commune REMIREMONT Pays FR
 Adresse : N° 23 Voie Route des Grands Vignobles
 Code Postal 74320 Commune SEVRIER Pays FR

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique	SAS	Dénomination	SOGERIM	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)	4 7 9 1 6 2 1 1 7				
Adresse :	N° 82	Voie	Avenue Marechal de Saxe		
	Code Postal 69003	Commune	LYON	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VILLA VERDE 2021	% de détention	99,00
N° SIREN (si société établie en France)	9 0 4 9 3 7 8 5 1				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
	Code Postal 74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BEAUMONT GRANDE RUE 2022	% de détention	99,00
N° SIREN (si société établie en France)	9 1 2 5 2 6 5 4 8				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
	Code Postal 74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	MARCY PIERRES ROUGES 2025	% de détention	99,00
N° SIREN (si société établie en France)	9 3 9 5 6 1 9 4 0				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
	Code Postal 74600	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ANNECY GENEVE 2025	% de détention	99,00
N° SIREN (si société établie en France)	9 8 8 8 8 9 1 9 2				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
	Code Postal 74600	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	THONON LEMAN 2023	% de détention	99,00
N° SIREN (si société établie en France)	9 7 8 4 2 5 7 6 7				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
	Code Postal 74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CRAN BEAUSOLEIL 2023	% de détention	99,00
N° SIREN (si société établie en France)	9 7 8 0 3 7 6 4 6				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
	Code Postal 74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	INVESTALP IMMO	% de détention	99,00
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 5 2 6 2 3 1 0				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
	Code Postal 74000	Commune	ANNECY	Pays	FR

1 Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

15

29

Forme juridique	SNC	Dénomination	CRANVES SALES NUSSANCE 2022
N° SIREN (si société établie en France)	9 1 8 6 1 9 5 5 2	% de détention	99,00
Adresse	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod
Code Postal	74000	Commune	ANNECY
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022
N° SIREN (si société établie en France)	9 2 1 8 3 1 6 2 4	% de détention	99,00
Adresse	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod
Code Postal	74000	Commune	ANNECY
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	IS FONCIERE
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 1 1 3 0 7 1 1	% de détention	90,00
Adresse	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod
Code Postal	74000	Commune	ANNECY
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTPELLIER CARDAIRE 2018
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 0 0 2 2 7 9 2	% de détention	84,00
Adresse	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod
Code Postal	74000	Commune	ANNECY
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	ANNECY FIER 2019
N° SIREN (si société établie en France)	8 5 3 6 0 4 9 3 2	% de détention	66,00
Adresse	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod
Code Postal	74000	Commune	ANNECY
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE 2020
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 3 9 5 7 5 5 7	% de détention	59,00
Adresse	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod
Code Postal	74000	Commune	ANNECY
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	BESANCON SAINT-CLAUDE 2020
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 7 5 3 4 7 0 9	% de détention	59,00
Adresse	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod
Code Postal	74000	Commune	ANNECY
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	71 AVENUE MERMOZ LYON 2016
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 1 8 5 9 8 5 7	% de détention	59,00
Adresse	N° 1	Voie	Rue de l'Eglise
Code Postal	39290	Commune	RAINANS
		Pays	FR

* Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'annexe, annexer un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotiser chaque tableau, en haut et à gauche, de la même manière. Les cases et de porter le nombre total de tableaux utilisés en bas à droite de chaque tableau.

** Les filiales sont classées par ordre décroissant de pourcentage de détention.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3
4 (I)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

15

29

Forme juridique	SCI	Dénomination	LYON LACASSAGNE 2018	N° de détention	57,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 2 6 3 0 9 7 2				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	ANNEMASSE PAUL BERT 2019	N° de détention	50,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 5 0 0 9 9 0 7 8				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	ORNEX SUD 2019	N° de détention	49,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 7 8 8 7 0 7 1 6				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VILLENEUVE MIREVAL 2018	N° de détention	44,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 2 1 2 9 6 3 7				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	CRUSEILLES NATURA 2016	N° de détention	42,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 1 8 5 9 8 5 7				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	MDPV 2021	N° de détention	40,00
N° SIREN (si société établie en France)	9 1 8 2 2 4 9 9 9				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VIRE MOULIN 2015	N° de détention	39,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 2 3 7 1 6 9 8				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016	N° de détention	39,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 4 5 4 0 5 5 3				
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod		
Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR

* Lorsque le nombre de filiales est supérieur au nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotés chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont fournies dans la notice 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Non: ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENTUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique SCI Dénomination ELEGANCE 2021

N° SIREN (si société établie en France) 8 9 2 6 6 9 2 9 2 % de détention 39,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination ELEGANCE 2022

N° SIREN (si société établie en France) 9 0 4 0 9 0 8 6 7 % de détention 39,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination ANNEMASSE VALLEES 2018

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 9 6 5 8 3 7 4 % de détention 38,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination LE FLOOR BEGUIN

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 1 6 0 3 0 1 9 % de détention 24,00

Adresse : N° 1 Voie Rue de l'Eglise

Code Postal 39290 Commune RAINANS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination GERIN CARNOT

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 5 2 7 1 8 8 2 % de détention 24,00

Adresse : N° 1 Voie Rue de l'Eglise

Code Postal 39290 Commune RAINANS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1. Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, indiquer un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la première ligne de cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Les « explications » ainsi que les « notes » sont annexés dans la notice 1-2-3.